

A  
MSU

1868  
1877

UNE

# EXCURSION A KIOTO,

CAPITALE DU JAPON.

---

## VISITE AU MIKADO.

---

Les événements dont le Japon a été le théâtre l'année dernière ont mis les nations européennes directement en rapport avec le gouvernement du Mikado, qui, sortant de l'apathie où il était resté pendant plusieurs siècles, s'est enfin décidé à nouer des relations avec leurs représentants, et les a appelés dans la métropole japonaise connue en Europe sous le nom de Miako, mais désignée dans le pays par celui de Kioto. — Un désastre dont furent victimes dix hommes et un aspirant du *Dupleix* hâta, s'il ne la décida pas, l'entrevue des ministres et du Mikado. La chaloupe de cette corvette fut attaquée sans aucune provocation, dans le port de Sakai, par une bande armée, qui, à bout portant, tua onze hommes et en blessa cinq qui n'échappèrent que par miracle. Le gouvernement japonais désavoua hautement les assassins, et fit pleinement droit aux réclamations énergiques qui lui furent adressées. Vingt-deux des meurtriers furent condamnés à mort, onze furent exécutés à Sakai même, huit jours après l'attentat, et les autres ne furent graciés que sur la demande formelle des Français. Quarante sol-

---

<sup>1</sup> Voir les *Observations sur la rivière de Kioto et d'Osaka*, par le même auteur, dans le t. XXIV, p. 224 (septembre 1868).  
Les gravures qui accompagnent le présent article sont extraites de l'*Illustration*.

A

dats, trouvés moins coupables, furent condamnés aux travaux forcés. De plus, un des premiers personnages de l'empire, oncle du Mikado, vint à bord de nos bâtiments présenter les excuses de son gouvernement, et désavoua l'acte de quelques furieux. L'auteur du massacre était un chef militaire qui, méconnaissant les ordres de ses supérieurs, avait juré d'exterminer tous les étrangers qu'il rencontrerait. Cette milice indisciplinée formée par les Samourai, ou hommes ayant le droit de porter deux sabres, est une grande source de soucis pour les hommes d'État japonais. Le prince du sang qui était venu vers nous était chargé d'inviter notre ministre, M. Roches, à se rendre à Kioto pour y être présenté au Mikado. Les représentants de l'Angleterre et de la Hollande devaient aussi avoir une audience le même jour.

Le 20 mars, jour fixé pour le départ, les membres de l'expédition se réunirent à bord de la *Vénus*, mouillée devant Osaka. Outre le ministre de France et les commandants de la *Vénus* et du *Dupleix*, l'expédition comprenait trois officiers de marine, le chirurgien-major de la *Vénus*, le secrétaire et l'interprète du ministre, et un détachement de 40 marins commandé par un lieutenant de vaisseau. Comme nous devions voyager en pays ami, nous emportions une quantité de bagages et de provisions de toute espèce. Assurément c'est un grand pas que d'entrer ouvertement et en armes dans une ville où, jusqu'ici, à peine quelques rares Européens s'étaient introduits en cachette, où les ambassadeurs de la factorerie hollandaise avaient joué un si triste rôle pendant tant d'années, où résidait enfin un souverain tellement inaccessible, que son nom n'est connu du vulgaire qu'après sa mort. Cependant il ne faut pas se dissimuler que notre cortège devait paraître assez mesquin auprès de ceux des grands Daimios, voyageant au milieu de véritables armées, avec toute la pompe des souverains.

Les embarcations japonaises qui nous emmenaient furent remorquées jusqu'à Osaka par notre chaloupe à vapeur, et nous passâmes cette nuit-là dans la ville, la première du Japon comme commerce et industrie. Osaka est située dans une plaine admirablement cultivée et conquise sur la mer par des digues parfaitement construites et entretenues. La rivière qui la traverse est navigable jusqu'auprès de Kioto, et constitue près de son embouchure un port de mer de premier ordre. J'y ai compté, dans les différents bras, 1,000 jonques de mer à un pont, d'une soixantaine de tonneaux. Malheureusement une aussi importante place de commerce est complètement inaccessible à nos na-

vires, la rivière est trop peu profonde pour les admettre ; de plus, son embouchure est obstruée par une barre de sable sur laquelle la mer est dangereuse dès que la moindre houle se lève, de sorte que les communications ne sont jamais assurées.

Bien que les jonques les plus grandes atteignent à peine les dimensions de nos caboteurs, et qu'elles soient complètement plates, elles éprouvent souvent bien des difficultés pour remonter jusqu'à la ville ; on en voit des groupes échoués les voiles hautes, aux points les moins profonds, attendant la marée favorable ; elles mettent parfois huit jours à parcourir les quatre milles qui séparent la barre de la ville d'Osaka. Le gouvernement japonais a fait exécuter des digues et des estacades pour l'entretien du chenal ; il n'y a qu'imparfaitement réussi, et il est bien douteux qu'on puisse jamais faire d'Osaka un port accessible aux grands navires.

La ville est sillonnée d'une multitude de canaux qui constituent, comme à Venise et dans la plupart des villes chinoises, autant de voies de communication où des milliers de bateaux plats, longs et étroits, se croisent incessamment : les uns ont une cabane au milieu et sont relevés par devant ; ils sont destinés aux passagers, et remplacent avantageusement les voitures ; d'autres, longs, ras sur l'eau et lourdement chargés, remontent la rivière jusqu'au point où elle cesse d'être navigable ; enfin quelques petites jonques de mer, à l'arrière relevé et couvertes d'ornements de cuivre, se hasardent, en abaissant leur mât, dans les bras de rivière les plus considérables. Les grandes jonques s'arrêtent au premier pont.

On débarque à la Concession européenne, c'est-à-dire au quartier où les étrangers ont le droit de résider, d'acheter et de construire des habitations. Un très-petit nombre seulement d'entre eux a profité de cette faculté ; ils préfèrent jusqu'à présent se tenir à Kobé, excellent port de mer, distant de 5 lieues ; mais il n'est pas douteux que, si les relations continuent à s'étendre dans cette partie du Japon, comme elles le font depuis quelques mois, Osaka ne devienne la résidence de nombreux négociants, correspondants ou associés de ceux de Kobé. Les étrangers peuvent entrer, sortir, circuler en toute liberté, sans aucune autorisation à demander ni aucun compte à rendre ; ils peuvent demeurer où bon leur semble ; la faculté d'acquérir, de bâtir et de posséder des magasins est la seule qui soit limitée à la Concession. Ce terrain est complètement dégagé ; son étendue est de 5 ou 6 hectares, il est planté